

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	28 (1940)
Heft:	579
Artikel:	XXIXe Assemblée générale de l'Association suisse pour le suffrage féminin : [1ère partie]
Autor:	S.B.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-263875

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
Mme Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE... Fr. 6.—
ÉTRANGER... 8.—
Le numéro... 0.25
Rédactions p. annonces répétées
Les abonnements partent du 1^{er} Janvier. A partir du Juillet, il est
dû d'abandonner les 6 mois (3 fr.) établis pour la période de
l'année en cours.

ANNONCES

11 cent. le mm.
Largeur de la colonne : 70 mm.
Rédactions p. annonces répétées

Electrices, les femmes suis-
ses veilleront sur l'honneur du
pays en donnant les coups de
balai nécessaires. En toute
occasion, on peut en être cer-
tain, elles voteront avec autant
de bon sens, de clairvoyance,
de patriotisme, que les fils
qu'elles ont élevés.

Benjamin VALLOTON.

AVIS IMPORTANT

Nous prions tous nos abonnés, lecteurs, collaborateurs et correspondants de bien vouloir prendre note que, dès maintenant et jusqu'à nouvel avis, l'adresse de la Rédaction et de la Direction de notre journal est de nouveau

17, rue Töpffer, Genève

tout envoi fait aux Crêts de Pregny subissant de ce fait un retard d'un courrier en tout cas.



XXIX^e Assemblée générale de l'Association suisse pour le suffrage féminin

Fixée au mois de mai, renvoyée aux 26 et 27 octobre, cette Assemblée générale a été exceptionnellement organisée par l'Association cantonale neuchâteloise et l'Union féministe de Neuchâtel. Elle a réuni une centaine de participantes, dont 76 déléguées de 20 sections sur 31. Les Neuchâteloises ont eu la délicate pensée de meler l'agrément à l'utilité, l'art à la discussion, et je crois bien que c'était la première fois dans nos annales : le culte prévu, ayant été supprimé par la maladie de Mme Stroehle, licenciée en théologie, a été remplacé par une visite à l'émuovante rétrospective de Blanche Berthoud, à la galerie Léopold Robert ; l'heure consacrée aux disparus a été encadrée du chant, par Mme Perrel-Wyss, accompagnée au piano par Mme Jacot, de deux admirables cantates de Bach ; jamais on n'a pu apprécier avec autant d'émotion les vertus toniques de l'art du grand Cantor, qui est la musique des grandes heures que nous vivons.

L'Assemblée des délégués...

s'est tenue le samedi 26, dès 14 h. 30, dans la salle de l'annexe de l'hôtel Terminus, sous la présidence de Mme A. Leuch, que réjouissait la perspective de déposer la charge qu'elle assume si bien depuis douze ans, et qui a souhaité une bienvenue particulière à Mme Volonté, venue du lointain Tessin. Le départ de Mme Studer de Goumoens (Winterthour), vice-présidente aimable et entendue, depuis douze ans membre du Comité central, cause des regrets ; une vive gratitude est due à cette féministe pour son dévouement et ses belles qualités. La mobilisation a naturellement exercé son influence sur l'activité de l'Association, laquelle a été un peu ralentie. Des initiatives sont en cours à Genève et à Neuchâtel ; Bâle a étudié les voies et les moyens d'en lancer une et a renoncé à cette entreprise. Tous les députés aux Chambres fédérales ont reçu, en décembre 1939, une requête leur rappelant les pétitions et les motions qui reposent depuis plus de vingt ans dans les cartons fédéraux ; il va sans dire qu'aucune grande initiative ne pourra être entreprise tant que ces affaires n'auront pas été examinées par les Chambres.

L'Association soutient la presse féministe, car la presse quotidienne préfère à nos articles les recettes de cuisine, les pages de mode ou les admonestations sévères aux ménagères trop prévoyantes. Mme Aellig (Berne) a passé la main pour la rédaction du bulletin de presse, et a rendu de grands services dont elle a été remerciée. Les cours de vacances de 1939 et de 1940 ont été supprimés. « Femme et Démocratie » se réunira en novembre à Lucerne ; le maintien de nos institutions démocratiques est à la base de nos revendications et la condition d'un mouvement féministe indépendant. Le pavillon de la femme, à l'Exposition nationale de Zurich, a été un succès, et le déficit de 10.000 fr. laissé par l'édition de la brochure, a été comblé, ainsi que l'a fait savoir Mme E. Bloch (Zurich), ainsi que

Réflexions après la panique

Bien que nous soyons certaine qu'aucun lecteur, aucune lectrice du *Mouvement* ne se soit trouvé, autrement que par hasard, au milieu de la cohue qui a assiégié et dévalisé, au cours de l'autre semaine, les laiteries et crèmeries d'abord, les magasins d'habillement, de chaussures et de lainages ensuite, nous tenons, nous aussi, à élever la voix, même après tant d'articles excellents, sévères ou attristés, contre la panique irraisonnée et déraisonnable qui vient de désorganiser, comme par un geste de folie, toute une partie de notre économie nationale. Egoïsme féroce, avidité, ignorance, bêtise, sont bien les termes point du tout exagérés avec lesquels il convient de flétrir ces pillages, indignes de notre population suisse et de sa réputation de bon sens et de sûr jugement. Et, comme toujours, ce sont maintenant les innocents qui payent pour les coupables, les braves gens qui, faute de temps ou d'argent liquide, renvoient à un jour prochain l'achat nécessaire d'une paire de souliers à semelle de crêpe ou d'un pull-over, et qui, maintenant, doivent attendre, les pieds humides ou en veste trop légère que soient terminé l'inventaire des stocks et distribuées les cartes de rationnement vestimentaire. Et c'est aussi la terrible menace du chômage, que l'on cherche pourtant à conjurer par tant de moyens, qui pèse sur des vendeuses surnuméraires, des employées de magasins, des tricoteuses ou des ouvrières à domicile, dont l'activité a été brusquement arrêtée du jour au lendemain, et dont beaucoup doivent attendre que fonctionne la nouvelle machine restrictive pour livrer le travail exécuté et toucher l'argent sur lequel elles comptaient pour vivre. Qui donc, parmi ceux qui achetaient autant de paires de souliers que leur enfant devait vivre d'années avant de faire son école de recrues, a songé à celles-là ? ...

Mais si toute cette partie de notre publicité d'être jugée aussi sévèrement, des voix se sont fait entendre d'autre part, qu'il con-

vient également d'écouter. Point tant celles frère ! Car nous ne songeons nullement à nier qui assurent que cette panique a eu une qu'il y ait eu des femmes, et beaucoup de femme d'origine étrangère, car si ce bruit était exact, mes, dans la foule des accapareurs. Mais ce ne sont pas pourtant elles qui ont acheté garder tout son sang-froid, et bien comprendre d'un coup cinq complets masculins, ni elles que l'affollement ne peut conduire qu'aux pires catastrophes. Mais les voix qui disent que nos autorités responsables ont été à la fois brutales et imprévoyantes, ont négligé de prendre, en temps utile, les mesures nécessaires, et surtout de tenir régulièrement notre population au courant des nécessités et des difficultés de notre ravitaillement... L'expérience avait été pourtant faite qu'averti à temps, et suffisamment renseigné, le peuple suisse est qu'elle pourrait obtenir pour cette somme : capable d'une tranquille discipline, et nous c'est encore un mari, dont une autre d'entre nous connaissons bien des étrangers qui admiraient nous a entendu sa femme se plaindre qu'il la façonnent régulièrement, sans heurts ni panique, lui ait ordonné d'acheter du coup 50 kg. de dont fonctionnait, depuis une année, notre beurre... et ainsi de suite. Elles auraient dû système de rationnement et de répartition des réserves, ont téléphoné au logis en recommandant à leur conjoint de se dépecher de faire des achats en masse ! C'est un mari et non pas une femme que l'une de nous a vu, l'autre jour, de ses propres yeux, tendant à sa femme un billet de cent francs, en lui enjoignant d'acheter toutes les paires de chaussures

de cette voie, la seule digne d'une vraie démocratie ? C'est, croyons-nous, savoir, ce que vous les innombrables recommandations et l'Alliance des Sociétés féminines suisses a ex-

primé au Conseil fédéral dans une lettre toute récente, qui demande en outre l'augmentation de la dépense de la guerre : conservez ceci, séchez cela,

et nous vous ne vous étonnerez plus que, docile à obéir là aussi à une décision maritale, par-

fois si catégoriquement exprimée qu'elle tou-

chait presque au reproche de manquer à son

car il convient aussi de faire justice de la trop commode légende, qui fait des femmes le bouc émissaire de tous les péchés économiques commis dans ces tristes journées de fin octobre, et qui décharge ainsi bien facilement l'élément masculin de toute responsabilité, une fois la panique passée... Certains vont même si loin que d'affirmer que, les femmes ayant prouvé de la sorte qu'elles étaient incapables d'exercer le droit de vote, les électeurs genevois agiront sagement en le leur refusant le 1^{er} décembre prochain ! C'est notamment ce qu'a écrit Mme B. F. Hodler au chroniqueur financier de la *Tribune de Genève*, lequel

— chat échaudé craint l'eau froide — assure

préférer que nous répondions à sa place à cette allégation... Bien volontiers, cher con-

septembre encore les charges familiales mentionnées plus haut. La presque totalité des travailleuses déclare n'avoir aucun autre moyen que de leur capacité de travail entraîner pour beaucoup les plus pénibles conséquences : plus d'un quart devrait avoir recours à l'aide d'une famille qui se trouve elle-même bien souvent dans une situation financière fort difficile ; près de la moitié prévoit qu'elle tomberait à la charge de la charité publique.

Que Mme B. F. Hodler se rassure donc, et avec elle celles qui partagent ses craintes : si les 60.000 femmes, futures électrices à Genève, ont agi de façon à ne pas mériter le droit de vote, elles sont en bonne compagnie des 50.000 électeurs actuels, auxquels il faudra alors aussi tout simplement retirer ce droit. C'est la bonne logique et la simple équité.

E. GD.

et Mme Emma Porret, présidente de l'Association cantonale neuchâteloise, qui fait l'histoire de la motion Brandt. Les lecteurs du *Mouvement féministe* savent de quoi il s'agit ; nous ne nous y attarderons pas, et ne pouvons que souhaiter la réussite de ces courageuses initiatives ; le canton qui fera la brèche dans le mur épais de l'opposition masculine rendra un fier service aux femmes.

(La fin en 3^e page) S. B.

Pourquoi les femmes travaillent-elles ?

Une enquête sur la situation économique des employées de bureau et des vendeuses de magasin, à Zurich.

(Suite et fin) 1

Quel est le sort réservé dans leur vieillesse à ces femmes sur lesquelles pèsent actuellement de telles charges ? A la question : Pouvez-vous faire quelques économies en prévision de la vieillesse ou du chômage ? 34 % des employées et 55 % des vendeuses répondent catégoriquement : *Non !* 39 % des premières et 38 % des secondes arrivent à mettre de côté des sommes bien insuffisantes, 9 % et 3 % respectivement déclarent pourvoir parer à leur future incapacité de travail dans une certaine mesure sans toutefois avoir l'assurance qu'elles pourront se suffire à elles-mêmes. 18 % des employées et 4 % des vendeuses seulement envisagent l'avenir sans appréhension. Il est vrai que nombre de ces travailleuses sont affiliées à une caisse de pension ou à une assurance-vie, mais 44,5 % des employées et 55 % des vendeuses ne peuvent prétendre à aucun secours semblable. La question devient plusangoissante encore lorsque l'on considère que 21 % de ces dernières et 18,5 % des premières

¹ Voir le *Mouvement*, Nos 576 et 578.



Cliché Mouvement Féministe

Un geste si simple... et qui permettrait tant d'actes utiles !..